



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 14 décembre 2010
19 heures 00

RS/VC

N° 001108

Dépot d'un vase de
Joseph Bernard

Le mardi 14 décembre 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint)

ABSENTS EXCUSES : Mme GREGOIRE-GALLIER Maggy (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un musée peut enrichir ses collections et son exposition permanente en acceptant des dépôts proposés soit par des particuliers, soit par des collectivités.

Depuis sa création, le Musée Municipal d'Apt a reçu plusieurs dizaines de dépôts constitués quelquefois de plusieurs centaines d'objets, comme par exemple, le dépôt de la pharmacie et du mobilier de l'hôpital d'Apt, le dépôt de la collection de l'érudit André-Marius GARCIN, ou plusieurs dépôts des services archéologiques de l'Etat.

Les dépôts font l'objet d'une convention qui en fixe les conditions et la durée, étant entendu que le déposant reste propriétaire de la collection et que le dépositaire – c'est-à-dire la Ville – est garant de la bonne conservation de l'objet ou de la collection.

M. le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition de dépôt faite par M. Patrick ESPITALIER, demeurant à : Lou Clos Gaillard, 126, quartier des Olivets, 84400 APT, d'un vase en faïence fine signé du faïencier Joseph BERNARD (1905-1973) et daté de 1949.

M. ESPITALIER souhaite déposer cet objet parmi les collections du Musée pour qu'il y soit exposé, pendant une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction.

Le vase répond à la description suivante :

Coupe haute et conique à profil galbé, sur piédouche. Le pied et la panse sont séparés par un anneau en bourrelet. La pâte est composée d'une terre très blanche à inclusions de pastilles rouges, à environ 10 cm sous la lèvre. Le vase est couvert d'un émail jaspé vert et blanc. Autour des pastilles rouges, le traitement de l'émail dessine des branches rayonnantes blanches, dans le camaïeu vert. Hauteur : 32,8 cm ; Ø à l'ouverture : 18,5 cm ; Ø à la base du pied : 15,3 cm ; Ø de l'anneau de séparation entre panse et pied : 5 cm.

Le vase est signé et daté à l'intérieur du pied, et porte également la mention : « n° I ».

Important : Le vase a été cassé et recollé avant le dépôt ; le bas de la panse est intact, tandis que le haut est composé de 11 fragments recollés, de différentes tailles, ainsi que de deux petites lacunes.

Il s'agit d'un exemplaire unique dans lequel apparaissent très clairement les premières tentatives de réalisation d'un décor incrusté par Joseph BERNARD.

La valeur du vase a été estimée, d'un commun accord, à 800 Euros ; elle devra être communiquée à la compagnie d'assurance de la Ville.

Toute intervention, modification ou dégradation accidentelle de l'objet, ainsi que tout déplacement à l'extérieur du Musée devra être signalé au propriétaire et, le cas échéant, obtenir son autorisation.

Le propriétaire de l'objet autorise la Ville à en faire des photographies et à utiliser ces images pour publication dans des catalogues, des revues ou des bases de données, à l'exclusion de tout but lucratif.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'accepter ce dépôt aux conditions proposées, en raison de son intérêt pour la connaissance de l'histoire de la faïence d'Apt au XX^e siècle

A L'UNANIMITE LE CONSEIL

LE CONSEIL, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

CONSIDÈRE que le vase de Joseph BERNARD proposé en dépôt par M. ESPITALIER apporte un éclairage complémentaire sur l'histoire de la faïence d'Apt, en raison de ses caractères originaux, et qu'il mérite pour cette raison d'être exposé parmi les collections de faïence du Musée Municipal.

DÉCIDE d'accepter ce dépôt pour une durée de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction, et aux conditions proposées par le déposant, exposées ci-dessus.

DEMANDE que la valeur d'assurance soit déclarée la compagnie d'assurance de la Ville d'Apt.

DEMANDE de faire figurer sur la convention de dépôt une clause de résiliation à l'amiable.

AUTORISE M. le Maire à signer une convention de dépôt selon les termes établis ci-dessus.

DIT que la convention de dépôt devra être signée par M. le Maire, par le déposant et par le conservateur du Musée Municipal, responsable des collections.

DEMANDE qu'un exemplaire de la convention de dépôt soit joint à la présente délibération.

REMERCIE M. Patrick ESPITALIER pour sa proposition de dépôt.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**